connaissance pour sa magnanimité et ses incessans bienfaits, a décidé que le 1er mai serait consacré à la célébration d'une fête publique, ainsi qu'on peut le voir par la pièce suivante:

A SON EXCELLENCE MOUSTAFA PACHA,

COMMANDANT MILITAIRE.

• Chora, 24 avril (5 mai) 1851.

• Excellence, la première Assemblée générale des Samiens, obéissant aux vœux ardens du peuple entier de cette île de rendre un hommage solennel et public à S. M. I le Sultan, notre auguste et glorieux maître et seigneur, et de témoigner hautement la sincérité et profonde reconnaissance dont il pénètre pour la clémence inépuisable, les bienfaits infinis que S. M. I. n'a cessé de répandre sur cette île, et ne trouvant aucun autre moyen propre à exprimer ses sentimens, a décidé de consacrer le jour du premier mai, v. s., au souvenir de ses bontés paternelles envers *Ta Pacha* général et des prières publiques en faveur de S. M. Impériale.

• Tous les prêtres de l'île et des députations extraordinaires de toutes les communes viendront dans cette ville de Chora pour assister à la solennité.

• MM. les agens consulaires seront invités à y assister également, s'ils le désirent.

• L'Assemblée espère que cette fête publique ne sera pas privée de la présence de V. Exc. dont la sagesse, la générosité, le courage et la modération ont sauvé l'île des dangers auxquels les passions de quelques intrigans lui avaient exposée; elle se fait, par conséquent, un devoir de vous prier, par mon organe, de vouloir bien y assister avec votre état-major.

• J'puis avec un véritable bonheur m s prières à celles de l'Assemblée, et je saisis avec empressement cette occasion pour avoir l'honneur d'offrir à V. Exc. mes hommages très-sincères.

(Signé:) CONSTANTIN. •

M. Ubicini qui a habité Constantinople pendant deux ans, et qu'un grand nombre de nos lecteurs connaissent sous les plus honorables rapports, a publié dans le *Moniteur français* un travail des plus intéressans sous le titre: *Lettres sur la Turquie*. Ces lettres ont été réunies en volume, et bientôt nous serons à même d'en parler longuement, et de rendre pleine et entière justice au talent de l'écrivain français. En attendant que nous rendions compte de ce volume, qui sera suivi d'un second, il nous est agréable d'annoncer que M. Blanqui, membre de l'institut de France, a présenté de la part de l'auteur à l'académie des sciences morales et politiques de Paris, séance du 26 avril dernier, les *Lettres sur la Turquie*, et s'est exprimé en ces termes sur la haute valeur de l'ouvrage:

« Je suis chargé d'offrir en hommage à l'Académie, de la part de l'auteur M. Ubicini, un ouvrage intitulé *Lettres sur la Turquie* (première partie), et qui sera complété par la publication d'un second volume. Ce livre est très-intéressant en ce qu'il présente le résultat des réformes opérées en Turquie depuis le hatti-chérif de Gulhané, c'est à-dire l'ensemble de l'organisation politique et administrative dont le Sultan Mahmoud avait jeté les bases, et que le Sultan actuel, son successeur, a appliqué à tout l'Empire sous le nom de *Tanzimat*. L'excellent travail de M. Ubicini renferme une quantité de matériaux et de considérations du plus grand intérêt, et qui appellent au plus haut degré l'attention de l'économiste et de l'homme d'Etat désireux d'étudier le grand mouvement de régénération qui se manifeste en Orient. Je me puis aujourd'hui que les indiquer sommairement, tout en me proposant d'y revenir.

« Il convient de signaler des documents nouveaux sur la statistique de l'Empire Ottoman, sa population, la répartition d'après les races et les religions, l'exposé des nouvelles divisions administratives et financières, des forces militaires, ou, pour me servir de l'expression reçue, des *emplois de l'épée*; des vues nouvelles sur l'organisation de la société religieuse; un excellent chapitre sur les lois civiles et criminelles; des détails sur la presse en général et sur la presse périodique, sur les finances, sur la propriété, sur le budget des recettes, sur le budget de dépenses et sur la réforme financière, etc.

« Dans le second volume, M. Ubicini doit s'occuper des populations dépendantes de l'Empire Ottoman, si différentes d'origine, de langue et de civilisation, avec lesquelles les Osmanlis ont longtemps repoussé toute solidarité. C'est alors que l'on verra s'il y a réellement une Turquie, si elle peut être organisée sous une forme unitaire. Le chiffre total de la population de la Turquie est de 35 millions d'habitants, sur lesquels on compte 11 millions d'Osmanlis (1). On comprend dès lors l'importance de l'assimilation et de la fusion des races.

« Dans l'état actuel des choses, je puis dire que toutes les matières contenues dans le premier volume publié par M. Ubicini ont été admirablement traitées par lui, et que je ne connais sur l'Orient, en fait de livres qui puissent lui être comparés, que celui de M. A. Boué, qui a le désavantage d'être plus ancien, et, par conséquent, de ne pas être aussi complet sur les réformes opérées dans ces dernières années. »

On nous écrit de Paris, en date du 28 avril:

« Les pétitions pour la révision de la constitution continuent à se signer dans toutes les parties de la France. L'Elysée, après avoir abandonné son premier projet d'ouvrir dans chaque commune des registres où tous les habitans, l'un après l'autre, viendraient avec leur signature, un *oui* ou un *non*, à une simple question (laquelle, on ne le dirait pas), pousse de toutes ses forces à cette manifestation qui, derrière la révision de la constitution, laisse entrevoir la prolongation des pouvoirs du Président. Les feuilles qui le disent n'en font plus un mystère: la France ne peut être sauvée que par un consulat décennal. On calcule que les pétitions arriveront à l'ordre du jour de l'Assemblée vers la fin de mai, et que le principe de la révision, admis par tous les partis, sera voté à une forte majorité. Mais dans quel temps, sous quelle forme aura-t-elle lieu, voilà ce qu'il est à peu près impossible de prévoir. Les partis qui rêvent une restauration monarchique (et ils sont nombreux dans notre assemblée républicaine), paraissent décidés à profiter de l'occasion pour poser nettement la question entre la république et la monarchie. Réviser la question, cela pour eux veut dire détruire ce qui est, rétablir ce qui a été, soit avant 1830, soit avant 1848. Adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré. C'est ainsi qu'un grand mouvement vient d'avoir lieu dans la presse. Chacun s'est préparé pour cette lutte de mai qui peut être décisive. D'abord le *Pays*, entre les mains de M. de Lamartine, a passé de la politique de l'Elysée à la république modérée. Puis nous avons les *fusionnistes*, qui ont arboré leur drapeau dans l'*Assemblée Nationale*: *Fusionnistes*, un de ces noms qui, comme nous l'avons déjà prouvé en France, qui ont l'air de signifier quelque chose. Ce que ces messieurs, c'est-à-dire, MM. Guizot, Molé, Duchâtel, Dumont, de Montebello, Berryer, de Pastoret, de Valmy, etc., entendent par la fusion, c'est l'ancienne monarchie sous la forme la plus large, la plus tolérante, de toutes les deux branches de la maison de Bourbon, s'amoindrissant, se protégeant, se soutenant mutuellement. Seulement M. Guizot et les siens veulent donner pour base à cette monarchie les principes de 1789 et de 1830; M. Berryer et les autres rejettent absolument ces principes. Aussi rien n'est amusant comme les premiers parts de l'*Assemblée Nationale*, tantôt nous présentant la monarchie de Juillet dans ses beaux jours (eux où M. Guizot était président du conseil) comme l'idéal du gouvernement, tantôt nous faisant rétrograder jusqu'en l'an de grâce 1820, sous l'empire de la charte octroyée de 1815, suivant que le premier-Paris a été écrit sous l'inspiration de Monsieur tel ou tel. En dehors de la fusion, sont les légitimistes purs, les uns ayant pour représentant M. Thiers appuyé sur l'*Ordre*, les autres défendus par l'*Opinion Publique* et l'*Univers*. Les uns et les autres ont, en commun, cela de commun, qu'ils prétendent que la République non plus que si elle n'existait pas. Pour eux la république est morte depuis long-temps; il ne s'agit que de trouver un moyen de l'enterrer honnêtement. Etrange aveuglement que celui qui ne tient compte ni des leçons du passé, ni de l'autorité du présent, ni des signes visibles de l'avenir! La foule des hommes, grands d'ailleurs par le talent ou par le caractère, c'est de ce erroire indispensables, quand ils ne sont déjà plus possibles. M. le Président de la République, lui, quelque peu atteint de fatalisme et de mystisme, se croit appelé à sauver la France; il est l'homme du destin. M. Thiers, lui, se croit l'état indispensable et incorrigible, brouillant et mentant tout. « Il est impossible, disait-il un jour, de gouverner avec moi ni sans moi. » M. Guizot est l'oeil gneul incarné, il est infaillible malgré les événemens; si sous lui parlez de la chute de l'ancien gouvernement, il vous répondra: « Je ne puis, j'ai fait étant au pouvoir, je le ferais encore si c'était à recommencer. » C'est encore lui qui disait (je le tiens d'une personne qui était présente): « Le 24 février, je m'en sorti du cabinet; le 24, le Roi est sorti des Tuileries. »

« Au milieu de ce pêle-mêle d'ambitions, d'intrigues, de préjugés et de passions, que pensez-vous qu'il arrive! Que la République vivra et se consolidera? Je le pense aussi. » A. U.

(1) Il doit y avoir là une faute d'impression: le population Musulmane de l'Empire est de 23 millions et non de 11 (*Note de la rédaction*).

Les Chambres législatives viennent d'être prorogées en Grèce pour 40 jours, par une ordonnance royale du 6 mai dont voici le texte:

OTHON, etc.

Prenant en considération l'article 31 de la Constitution, nous prorogeons à 40 jours les travaux de la première session de la troisième période législative.

Notre président du Conseil et ministre de la marine est chargé de la présentation de la présente ordonnance au corps du sénat.

Athènes, le 6 mai 1851.

Au nom du Roi,
Le Reine AMÉLIE.

Le ministre G. CAÏRÉTIS.

Le *Courrier d'Athènes* du 8 mai explique ainsi le motif de cette prorogation:

« Le sénat s'est réuni le 3 mai et a continué la discussion sur le projet de loi relatif aux commissaires de finances. Nos lecteurs se rappellent que M. Londos proposa de suspendre la délibération jusqu'à ce que les ministres eussent présenté conformément à l'art. 8 de la loi de 1850, l'état général de l'exercice de 1850, afin que ce corps pût décider, en pleine connaissance de cause, si le Trésor est en état de supporter les nouvelles charges que veut lui imposer le ministre des finances. C'est donc sur cette question que le débat s'est ouvert. Le ministère, sûr de remporter la victoire, demandait obstinément que le sénat passât outre et adoptât purement et simplement le projet de loi; mais les orateurs de l'opposition n'ont pas eu de peine de prouver que sanctionner un surcroît considérable de dépenses sans connaître au juste l'état des finances, ce serait une extrême imprudence. Nous sommes vraiment étonnés de l'aveuglement du ministère qui n'a pu comprendre la justesse de cette idée. M. Caracatzani a voulu défendre le pouvoir, mais il n'a su que le compromettre, car il a assuré que s'étant livré à des investigations minutieuses au ministère des finances, il a acquis la conviction que les états dont on demandait la production, ne sauraient être préparés avant deux ans à cause de la profonde confusion qui règne dans ce département. Enfin la motion de M. Londos avant été mise aux voix, elle adoptée par 19 voix contre 16.

« Le résultat de ce vote est très-grave; un de ses premiers effets sera de mettre en pleine dissolution le ministère. »

On lit dans la même feuille:

« Parmi les sénateurs qui ont voté contre le ministère, on voit figurer le président M. Deliyannis. Ne pouvant expliquer pour son insubordination, lui manda qu'il devait se démettre de la présidence, car autrement il se verrait forcé de destituer ses fils, l'un ministre des affaires étrangères, l'autre chef de département et le troisième sous-préfet ainsi que tous ses autres parents. M. Deliyannis répondit, mais point intimidé et resta inébranlable. Le ministère, traduisant aussitôt sa menace en acte, intime à M. P. Deliyannis de donner sa démission; celui-ci obéit, malgré lui, et M. Paiko vient d'être nommé provisoirement à sa place.

— « Les rigueurs du pouvoir viennent de s'étendre sur deux autres sénateurs M. le général Travella a été mis en disponibilité dans la Phalange pour avoir voté contre le ministère. M. le général Vlachopoulo vient d'être privé du commandement en chef de la gendarmerie, pour n'avoir pas assisté à la séance où la proposition de M. Londos a été adoptée. »

— « Le major Scaltza, si fameux pour ses cruautés exercées même sur des femmes, et dont le nom a retenti dans toute la presse européenne vient d'être nommé de nouveau commandant d'un bataillon cantonné dans la Grèce Occidentale qui si long-temps a été le théâtre de ses exploits philanthropiques. »

Les détails qui précèdent sont confirmés par notre correspondant d'Athènes; nous lisons également dans sa lettre:

« Il n'est question à Athènes que du retour du roi Othon attendu du 10 au 15 de ce mois. On croit généralement qu'il y aura, sous peu de temps, un remaniement de ministère devenu indispensable par le peu de confiance qu'inspire au public ceux qui sont aujourd'hui à la tête du gouvernement et qui, dit-on, s'occupent plus de leurs propres intérêts que de la sûreté du pays. En effet, grâce à l'impunité accordée aux criminels par le gouvernement et à la protection qu'ils trouvent auprès de hauts personnages, le brigandage prend des proportions gigantesques en Grèce, d'autant plus difficile à extirper, qu'il est exercé par des petites bandes composées chacune de 7 à 5 individus et mêmes, qui se trouvent répandues dans toutes les provinces continentales du royaume, et qui s'approchent de jour en jour davantage de la capitale, au point de faire craindre à ses habitans de s'en éloigner à quelque distance. Ces jours derniers, 40 brigands, ayant pour chef le fameux Caramba, ont attaqué un détachement de troupes royales et leur ont tué quatre hommes; deux mêmes n'en ont perdu qu'un. Ces brigands ont ensuite arrêté plusieurs agriculteurs et pasteurs qu'ils ont mis à la torture. Une autre bande, commandée par Kokali, s'est saisie, dans le village de Zarvrda, d'un enfant âgé de 7 ans, qui n'a été rendu à son père que contre une somme de 300 colonnes.

« La corvette de guerre grecque l'*Amélie*, qui était mouillée depuis quelques jours à Syra, est partie le 1er mai pour l'Archipel ottoman afin de donner la chasse, dit-on, au pirate Nègri. Des personnes mieux informées assurent que ce bâtiment, à bord duquel s'est embarqué le procureur du roi des Iles Cyclades, a reçu l'ordre de se rendre à l'île d'Amargo pour y arrêter et conduire à Syra les assassins de l'équipage d'une goélette ottomane qui fut pillée et coulée bas en 1848 sur l'île de cette île. Les Turcs, dans leur lettre, assurent que tous sont condamnés à mort par la cour d'assise d'Athènes, et ce n'est seulement qu'aujourd'hui qu'on se décide à les faire arrêter. Vaux mieux tard que jamais, répondra-t-on. »

Par ordonnance impériale de ce jour:

Osman effendi a été chargé de l'inspection des provinces de Trébisonde et Erzeroum;

Abdul-Latif effendi a été nommé gouverneur civil de la province de Lazistan;

Hadji-Bourchid effendi a été nommé directeur des travaux de construction des Sts-Lieux à Medine;

Husni effendi a été nommé caïmacam d'Eski-Zahara.

NOUVELLES DIVERSES.

Le départ du *Surré-Emini* pour la Mecque, a eu lieu hier, avec toute la pompe et le cérémonial accoutumés. Après avoir accomplis les cérémonies religieuses dans l'intérieur du palais de Top-Capou, où S. M. I. le Sultan s'était rendu, le signal du départ fut donné, et à 2 heures, le cortège quitta le palais, au milieu d'une foule immense accourue de tous les points de la capitale, et qui recouvrait les rues qu'il devait parcourir pour se rendre à l'échelle de Baktché Capoussou, lieu ordinaire de l'embarquement.

Un régiment de cavalerie de la garde ouvrait la marche; il était suivi d'un régiment d'infanterie de ligne; puis venaient, les mains à cheval; derrière eux un grand nombre d'officiers du palais en grande tenue, enfin le *Surré Emini*, précédé d'un corps de musique et suivi du chameau, richement caparaçonné, portant un coffre recouvert d'étoffes de soie brodées d'or et de pierreries. Immédiatement après marchaient plusieurs mules chargées de coffres également recouverts d'étoffes précieuses et ornés avec beaucoup de luxe. Les desservans des diverses mosquées et plusieurs chœurs d'enfans venaient ensuite en chantant des versets du Coran. Un régiment de cavalerie et la troupe de ligne fermaient la marche.

Le *Surré Emini*, accueilli partout sur sa route par les marques du profond respect et de la vénération des pieux musulmans, arriva ainsi jusqu'à l'échelle de Baktché-Capoussou. Là, il s'embarqua sur un des bateaux à vapeur de l'état, le *Tahiri-Bahri*, qui a été mis à sa disposition pour le transporter à Soudari, d'où il doit se mettre en route après les délais prescrits pour laisser aux fidèles le temps de le rejoindre.

Depuis le palais de Top-Capou jusqu'à l'échelle, la route que le cortège a parcouru était bordée d'une double haie de soldats de la garde et de la marine, remarquables par leur excellente tenue.

— On sait que d'après les règlemens militaires de 1843, le licenciement des soldats qui ont passé cinq ans sous les drapeaux, se fait tous les ans vers cette époque.

Le licenciement a été annoncé, samedi dernier, par des salves d'artillerie; il a commencé, au milieu d'une grande pompe, à Soudari, pour les troupes du corps d'armée de la garde impériale, dans la plaine de Haïdar-Pacha, en présence du Sultan, de tous les ministres et d'un grand concours de monde. S. A. la Validé Sultane et les deux fils aînés de S. M. I. y ont assisté.

On a fait l'appel des hommes qui avaient droit à leur congé. Comme tous les ans, un grand nombre d'entre eux ne l'ont pas accepté; ils continueront à rester sous les drapeaux, et, à cette occasion, les uns recevront de l'avancement et les autres un supplément de solde.

Le lendemain, le licenciement a continué à Sérasskirat pour les troupes régulières du corps d'armée de Constantinople, en présence du Sultan et des fonctionnaires de la Porte.

Avant-hier, on a procédé de la même manière au licenciement des troupes de l'artillerie, à Top-Hané. S. A. la Validé Sultane, ayant avec elle deux princesses impériales, s'était rendue au pavillon du bâtiment de la menuiserie mécanique pour assister à cette solennité. S. A. a visité ensuite cet établissement dont les honneurs lui ont été faits par le grand maître de l'artillerie.

A l'occasion du licenciement des troupes, les bureaux de la Porte ont été fermés depuis vendredi jusqu'à mardi.

— Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre avant-dernier numéro, A'ali pacha, ministre des affaires étrangères est parti pour Brousse, afin d'y prendre les eaux. Ce haut fonctionnaire s'est embarqué, sur le *Masiri Bahri* qui avait été mis à sa disposition par ordre de S. M. I. le Sultan. Le gouverneur de Brousse avait fait parvenir à Moundania les ordres nécessaires, afin que Son Excellence fût reçue avec tous les honneurs dus à son rang et trouvât à son débarquement, pour lui et toutes les personnes de sa suite, les chevaux dont il aurait besoin. Par les ordres du ministre, Ali effendi Abbaïbey, accompagné de Tefik bey, kiatip effendi du ministère des affaires étrangères alors à Brousse, se rendirent au devant d'A'ali pacha jusqu'à mi-route de Brousse à Moundania. Ces fonctionnaires étaient suivis de tous les membres du conseil, des notables musulmans et des chefs des communautés. Un grand concours de monde attendait aux bains de *Kukurtlu* le ministre des affaires étrangères, qui a dû voir, par l'accueil plein de sympathie qui lui a été fait par les autorités et la ville de Brousse, combien on apprécie son noble caractère. Le lendemain, A'ali pacha s'est rendu au palais du gouvernement. Sérim pacha s'était empressé de lui envoyer sa propre voiture et ses chevaux pour lui et ses officiers. L'accueil plein de courtoisie que le gouverneur-général a fait au ministre, est un juste hommage à ses hautes qualités.

— Samedi dernier, M. le marquis de Lavalette, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française, est allé habiter sa maison de campagne de Théraapia, avec madame la marquise de Lavalette et les personnes de la légation.

— M. de Lavalette descendra à Péra les 16 et 26 du présent mois et recevra, de midi à deux heures, au palais de la légation, les personnes qui auraient à l'entretenir d'affaires.

— Lundi dernier, vers midi, M. le marquis de Lavalette s'est rendu, à bord du bateau à vapeur français le *Pluton*, au palais impérial de Théraapia. M. le ministre, accompagné des personnes de sa mission et de l'état-major du *Pluton*, a été reçu par Kismil bey, introducteur des ambassadeurs, et Emin effendi, drogman du Divan impérial. Après avoir été introduit avec beaucoup de politesse, un des chambellans du Sultan dans une salle d'attente, où se trouvait Fuad effendi, remplissant les fonctions de ministre des affaires étrangères, et après y avoir reçu les honneurs d'usage, M. le marquis de Lavalette a été admis avec toute sa suite en présence du Sultan. Il a remis à Sa Majesté, en prononçant un discours remarquable à plus d'un titre, les lettres de créance qui l'accréditent en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française. Durant cette audience, à laquelle assistaient Fuad effendi, Kamil bey et Emin effendi, le Sultan a été d'une affabilité pleine de distinction pour le représentant de la France. Après l'audience, M. le marquis de Lavalette a présenté à S. M. les personnes de sa suite.

— Nos lettres d'Athènes du 8 de ce mois, nous annoncent que le général de division Aupick et Mme Aupick étaient arrivés à Athènes depuis quelques jours en parfaite santé; que le 5, le général a présenté ses hommages à la Reine Amélie et a dîné à la cour; et que le 6, il s'est embarqué pour continuer sa route.

— Hier, M. le chevalier de Senza, ministre d'Espagne, s'est rendu à la Porte et a eu une conférence avec le ministre des affaires étrangères.

— Muktar bey, membre du conseil d'État et rapou-kaya d'Alibas pacha, qui avait été envoyé en mission au Caire, est arrivé dimanche dernier à Constantinople, à bord du bateau à vapeur de l'État le *Taif*.

A bord du même bateau se trouvait Veli pacha, fils de Kutahi pacha, gouverneur de la Canée, venant de cette île.

— En vertu d'un décret du Président de la République française, M. Forth-Rouen, ancien chargé d'affaires en Chine, est nommé ministre de France en Grèce.

— Des lettres d'Angleterre nous annoncent que le bateau à vapeur de l'Etat le *Feizy Bahry*, chargé des produits de la Turquie qui doivent figurer à l'exposition universelle de Londres, est arrivé le 26 avril à Southampton; on sait que cette exposition a dû être ouverte le 1er de ce mois par la reine en personne. Les produits de la Turquie seront arrivés à temps, car le trajet de Southampton à Londres par le chemin de fer se fait en quelques heures.

— M. Véroliot, médecin de l'hôpital français à Péra, vient de recevoir de l'empereur de Russie une magnifique bague enrichie de brillans et de compressée des satisfaits et désintéressés qu'il a prodigués aux malades, appartenant à la nation russe, que l'hôpital a accueillis à diverses époques. Ce témoignage de gratitude impériale ne pouvait mieux échoir qu'à M. Verrollot dont, depuis les nombreuses années qu'il exerce sa profession en Orient, chacun a pu apprécier le savoir, l'habileté, le caractère généreux et l'esprit distingué.

— Ainsi que nous l'avons annoncé dans nos précédents numéros, la Porte a pris en sérieuse considération la question de l'eau potable, dont la rareté devient de jour en jour plus grande et dont souffrent surtout les habitants des faubourgs de Péra et de Galata. Les travaux qui ont été exécutés jusqu'à ce jour par les soins du ministre du commerce, de l'agriculture et des travaux publics, ont déjà donné un bon résultat et permis, comme nous l'avons dit dernièrement, de faire venir à la grande fontaine de Galata-Séraï, dans la rue de Péra, assez d'eau pour que les premiers besoins de la classe moins aisée de la population du quartier soient satisfaits. Ismaïl pacha étendra prochainement ses fonctionnaires de la quartiers qui manquent d'eau, où grand nombre de maisons, surtout celles des pauvres gens, sont privées de citernes et doivent acheter fort cher de l'eau qui n'est pas toujours potable et qui la nécessité force à consommer.

— Une ancienne source, assez abondante, mais qui n'était point, depuis un grand nombre d'années, exploitée pour la consommation de la ville, et dont l'eau se perdait, dans les graviers de la vallée d'Ofamour, qui forment le lit d'un torrent en hiver, vient d'être retrouvée par les soins d'Ismaïl pacha. Le gouvernement, qui s'est préoccupé du manque d'eau causé cette année par une sécheresse inouie qui a tari une partie des puits de la ville, a ordonné les travaux nécessaires pour faire rechercher les anciens réservoirs qui remontent à plusieurs siècles, et utiliser toutes les petites sources qui, réunies, pourront de nouveau être conduites soit à ces réservoirs, soit, par de nouveaux conduits, aux quartiers bas de Béchiktach, Dolmabaktche, Foundoukli et Top-Hané. On pense que, dans une dixaine de jours, les travaux dans la vallée d'Ofamour, poussés activement par Ismaïl pacha qui se rend tous les matins sur les lieux, seront terminés et que la mesure prise par le gouvernement impérial aura pour résultat d'alimenter d'une eau parfaitement potable des fontaines arides depuis si longtemps.

On doit savoir que les anciens conduits de ces sources sont dégradés depuis bien longtemps par la raison qu'il était moins coûteux et plus facile d'alimenter les fontaines des endroits ci-dessus nommés avec l'eau des aqueducs de Belgrade. Aucune réparation n'ayant été faite depuis plusieurs ans, dès qu'on cessa de se servir de ces dernières eaux, il a fallu, aujourd'hui que la sécheresse fait craindre l'épuisement des bends, faire de grands travaux pour mettre en ordre le service des sources de la vallée d'Ofamour qui pourront suffire à 12 fontaines et permettront de distribuer aux bains l'eau des bends qui seront employés jusqu'à ces derniers temps.

— A propos de la nouvelle industrie des porteurs et vendeurs d'eau, nous signalerons à l'autorité certains abus qui méritent une surveillance suivie pour empêcher que quelques-uns de ces industriels n'exploitent point impunément la bourse et la santé publique.

Le prix auquel on paye les petits barils, contenant à peine de 10 à 12 okes d'eau, autorise les consommateurs à compter au moins sur la bonne qualité du liquide qu'ils paient si cher. Le plupart du temps, les barils ne sont pas pleins et l'empressement des chalandes à les prendre, ne leur permet en rien d'épargner à leur bêtes de somme et à eux-mêmes des courses qu'ils sont censés faire pour aller prendre leur charge aux sources et aux ruisseaux d'eau potable.

Nous ne citerons que quelques-unes de ces sources contaminées afin d'éveiller la sollicitude de la police et de prémunir les consommateurs, qui doivent immédiatement aviser les gardes de police à qui sans nul doute Méhémet pacha a transmis des ordres sévères pour arrêter ce coupable trafic.

Tels de ces nouveaux kiosques offrent leur marchandise à Tarvé, et présentent, dans un vase de fer blanc, une eau très limpide et très agréable au goût; pour éloigner tout soupçon, ils ouvrent une des petits bons lits d'un baril et font goûter au chalandé la meilleure eau de Carasouba ou du Maslac. C'est en effet de l'eau de ces deux fontaines renommées. Le traitant confiant n'hésite pas, il faut payer six grandes jarres. C'est de l'eau saumâtre qu'il a payée bien cher et dont il a dans son puits une source tout pareille. Les barils étaient à double fond et à double bonde.

D'autres plus fourbes encore, ne voulant pas, d'après leur dire, tromper les pauvres ménagères, n'offrent point de l'eau potable; elle est trouble et ne saurait servir, mais elle est exercée pour le blanchissage, et la preuve en est faite aussitôt. Le savon se dissout facilement, une blanche écume fait tressaillir de joie la ménagère qui trouve à 20 para de moins une abondante provision à laver. Le marché est conclu, l'eau emménagée dans les jarres et les grands barils de la buanderie, l'argent comptée, et promesse sacrée de transporter le lendemain une nouvelle provision avant le lever du soleil. Un jour et deux se passent; force est de se contenter de ce qu'on a; mais, à surprise, le savon reste un marbre dur et poli à l'emploi si désiré et si nécessaire de l'eau achetée l'avant-veille; c'est de l'eau âcre et saumâtre dans laquelle on avait mis assez de cendres, qui résistent en surprotion et promotion un excellent usage.

Quelques-uns remplissent leurs barils aux mares d'eau corrompue, à proximité de la ville, et vendent une boisson dont l'usage a développé plusieurs cas de dysenterie aiguë, maladie terrible que la médecine peut difficilement guérir.

Nous ne saurions trop appeler l'attention générale sur les faits malheureusement trop vrais que nous signalons; qu'une expérience cruelle ne vienne point en confirmer les désastreuses conséquences pour la santé publique!

— Le bateau à vapeur de l'État l'*Esseri-Djedid* arrivé hier de Trébisonde avait à bord 100 soldats.

— Les bains publics sont ouverts depuis quelques jours au nouveau pont. Cet établissement date de 3 à 4 ans. La première année il a été affermé à l'administration de l'Arsenal 1,500 P., la seconde 2,500, la troisième 5,000; cette année il a été affermé 25,000 P.

— Un vol, ou pour mieux dire, une série de vols, dont l'auteur a été mis entre les mains de la police, se commettaient au préjudice d'une des premières maisons de banque de Galata. Les négociants correspondants de cette maison se plaignaient depuis plusieurs jours des nombreuses irrégularités commises dans le contenu des groupes qui leur étaient expédiés d'ici, et avaient ainsi donné l'éveil aux chefs de la maison. Malgré toutes leurs recherches, ils n'avaient pu rien découvrir, et de nouvelles réclamations leur parvenaient chaque jour augmenter leurs craintes. Il leur était impossible d'expliquer exquise de leur caractère, de